



## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: **DPD No. 4N**

Numéro de version 3

Révision : 19.01.2011

Notice 1501

Page : 1/6

### \* 1 - Identification de la substance/ préparation et de la société/entreprise

#### · 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: **DPD 4N DL (DPD 4 Noire pour photomètre ou comparateur)**

· Code du produit: **31510047.4NX (X = A à D) - 31510060.4NX (X = A à D)**

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation: Réactif pour l'analyse de l'eau

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Fournisseur :

**CIFEC**

**12 bis rue du Cdt Pilot 92200 NEUILLY S/SEINE FRANCE**

**Tél.: (33) 1 46.40.49.49 Fax : (33) 1 46.40.00.87**

· Service chargé des renseignements :

e-mail: [info@cifec.fr](mailto:info@cifec.fr)

Département "sécurité des produits"

· Contact pour les informations techniques:

Service Technique

e-mail: [info@cifec.fr](mailto:info@cifec.fr)

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Anti - Poison, France e-mail : [cap.paris@lrb.aphpa.fr](mailto:cap.paris@lrb.aphpa.fr)

Permanence Médicale téléphonique Tél. (33) 01 4005 4848 Fax. (33) 01 4005 4193

### 2 - Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié comme dangereuse selon le règlement CLP.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE néant

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

· Pictogrammes de danger néant

· Mention d'avertissement néant

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: néant

· Mentions de danger néant

· Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

### \* 3 - Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique: Mélanges

· Description : Mélange contenant des composés inorganiques et organiques.

· Composants contribuant aux dangers: néant

· REACH - substances pré-enregistrées Tous les éléments sont REACH pré-enregistrés.



## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: DPD No. 4N

Numéro de version 3

Révision : 19.01.2011

Notice 1501

Page : 2/6 (suite page 1)

### 4 - Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Indications générales** : Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **après inhalation** : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau** : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **après contact avec les yeux** :  
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 minutes).  
Demander immédiatement conseil à un médecin
- **après ingestion** :  
Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.  
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**  
en cas d'ingestion:  
irritation  
Soif  
douleurs  
abdominales  
malaise général

### \*5 - Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction**: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.  
Oxyde d'azote (NOx)  
Monoxyde de carbone  
(CO) Anhydride sulfureux  
(SO<sub>2</sub>) Composés iodés  
Phosphore oxydes (PxOx)  
Oxyde de potassium  
Combustible
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité** :  
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant  
Porter un vêtement de protection totale
- **Autres indications**  
Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.  
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

### 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Éviter la formation de poussière  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement**: Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**:  
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Recueillir par moyen mécanique.  
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres sections** Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: **DPD No. 4N**

Numéro de version 3

Révision : 19.01.2011

Page : 3/6 (suite page 2)

### 7 - Manipulation et stockage

- **Manipulation**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Eviter la formation de poussière.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
  - Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
  - Stocker à sec
  - Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
  - Protéger contre les effets de la lumière
- **Température de stockage recommandée :** 20°C +/- 5°C

### 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
  - Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
  - Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
  - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
  - Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni inspirer
- **Protection respiratoire :**
  - En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
- **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée :** Filtre P1
- **Protection des mains :** Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.
- **Matériau des gants**
  - caoutchouc nitrile
  - Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0,11$  mm
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
  - Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
  - Temps de rupture: Level  $\geq 1$  ( 10 min)
- **Protection des yeux :**
  - Lunettes de protection.
  - en cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière
- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: **DPD No. 4N**

Numéro de version 3

Révision : 19.01.2011

Page : 4/6 (suite page 3)

### 9 - Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Aspect:	
Forme :	Tablettes
Couleur :	blanc
· Odeur :	inodore
· valeur du pH à 20 °C:	6,2
· Point de fusion :	non déterminé
· Point d'ébullition :	1330 °C non applicable
· Point d'éclair :	non applicable
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
· Densité :	non déterminée
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	soluble
· Teneur en solvants : solvants organiques	0,0 %
Teneur en substances solides : 100,0 %	

### 10 - Stabilité et réactivité

- Réactivité
- Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter : Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- Matières incompatibles:
  - métaux
  - NH<sub>x</sub>
  - agents d'oxydation
- Produits de décomposition  
**dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone voir paragraphe 5

### \* 11 - Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë :  
Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit / de préparation.  
Les indications suivantes concernent les composants individuels de la préparation.
- Effet primaire d'irritation :
  - de la peau : faibles irritations possible
  - des yeux : faibles irritations possible
- Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
- Toxicité subaiguë à chronique : iodure: chronique la maladie hypothyroïde
- Indications toxicologiques complémentaires :  
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage.  
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.  
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) aucunes données disponibles

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: **DPD No. 4N**

Numéro de version 3

Révision : 19.01.2011

Page : 5/6 (suite page 4)

## 12 - Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité**
- **Autres indications** :  
Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit.  
Les indications suivantes concernent les composants individuels de la préparation.
- **Comportement dans des compartiments de l'environnement** :
- **Potentiel de bioaccumulation**  
Les composés du phosphore peuvent, en fonction de leur concentration, contribuer à l'eutrophisation des eaux naturelles.
- **Effets écotoxiques** :
- **Remarque** :  
Toxique chez les poissons:  
sulfate > 7 g/l  
Ce qui suit s'applique aux iodures en général: effets biologiques: Crustacés Daphnia Magna CE50 = 2,7 mg / l  
Les protozoaires E. sulcatum toxiques à partir de 40 mg / l
- **Toxicité sur les bactéries**: sulfate toxique > 2.5 g/l
- **Autres indications écologiques** :
- **Indications générales** :  
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB** aucunes données disponibles
- **PBT**: Non applicable.
- **vPvB**: Non applicable.
- **Propriétés vPvB**: aucunes données disponibles

## 13 - Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**

### · Catalogue européen des déchets

16 05 09	produits chimiques mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 16 05 06, 16 05 07 ou 16 05 08
----------	--

- **Emballages non nettoyés** :
- **Recommandation** : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé** : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

## 14 Informations relatives au transport

- **TMD / Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique)** :
- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train)** : néant

- **Transport maritime IMDG ((ordonnance sur le transport de produits dangereux )** :
- **Classe IMDG** : néant
- **Polluant marin** : non

- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR** :
- **Classe ICAO/IATA** :

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: **DPD No. 4N**

Numéro de version 3

Révision : 19.01.2011

Page : 6/6 (suite page 5)

- "Règlement type" de l'ONU: -
- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.

### 15 - Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales :**
- **Indications sur les restrictions de travail :** non nécessaire
- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 - Autres

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association"

(IATA) ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization"

(ICAO) GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

- **Sources.**

Les données proviennent des fiches signalétique du fabricant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.

- \* **Données modifiées par rapport à la version précédente**